

PATRIMOINE

LA BASILIQUE DE LONGPONT

En 1031, Hoderne de Gometz, épouse de Guy I^{er}, seigneur de Monthéry, posa la première pierre d'une église à l'emplacement d'un culte druidique, en présence du roi de France, Robert le Pieux et d'Imbert de Vergy, évêque de Paris. En 1060, Hoderne obtint de l'abbé Hugues de Cluny l'installation de moines bénédictins. Elle entreprit alors, avec son époux, la construction d'un prieuré. Les guerres de Religion et la Révolution détériorèrent le monument.

En 1818, compte tenu du délabrement de l'édifice, un arrêté municipal en ordonna la fermeture. On prévint même sa démolition. L'intervention du général Barrois sauva l'église. Sous Napoléon III, madame Cornu obtint de l'empereur les autorisations pour restaurer l'édifice. Les travaux durèrent de 1872 à 1875. L'église Notre-Dame-de-Bonne-Garde restaurée retrouva sa renommée et le pape Pie X l'érigea en basilique mineure le 6 avril 1919.

Il s'agit d'un édifice d'aspect roman avec cependant des éléments gothiques : voûtes d'ogives et arcs brisés. Le portail avec son tympan du début du XIII^e siècle est tout à fait remarquable. La basilique de Longpont possède le deuxième reliquaire de

France, après celui de Saint-Sernin de Toulouse. Ce reliquaire très ancien est riche de plus de 1 500 reliques dont un morceau du voile de la Vierge. Il est à l'origine de nombreux pèlerinages depuis le Moyen Âge. Celui du 15 août attire chaque année un grand nombre de fidèles. Longpont est également une étape sur un des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle.



La basilique de Longpont



Le lavoir de Longpont

© CDRP91

© Objectif Images



La basilique de Longpont-sur-Orge

3 h 15

13 km

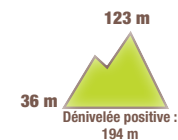
De la vallée de l'Orge, après la visite de la basilique de Longpont, partez à la conquête du donjon de Monthéry, seul vestige du château qui commandait la route de Paris à Orléans dès le XI^e siècle.

SITUATION

Saint-Michel-sur-Orge, à 3 km à l'est de Monthéry (sur la N 20) par la D 46

PARKING

gare (RER C4) N 48.63553 °, E 2.30658 °



Code de balisage PR[®]
FFRandonnée

- Bonne direction
- ↘ Changement de direction
- ✗ Mauvaise direction

© marques déposées



À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

- Longpont-sur-Orge : basilique Notre-Dame-de-Bonne-Garde (portail richement sculpté)
- Bords de l'Orge
- Monthéry : tour-donjon (vestige de l'ancien château féodal)
- Linas : église Saint-Merry XI^e-XVI^e



À DÉCOUVRIR EN RÉGION

- Sainte-Geneviève-des-Bois : église orthodoxe et cimetière russe
- Marcoussis : église (Vierge en marbre)

BALISAGE

- 1 à 6 > blanc-rouge
- 6 à 8 > jaune
- 8 à 2 > blanc-rouge

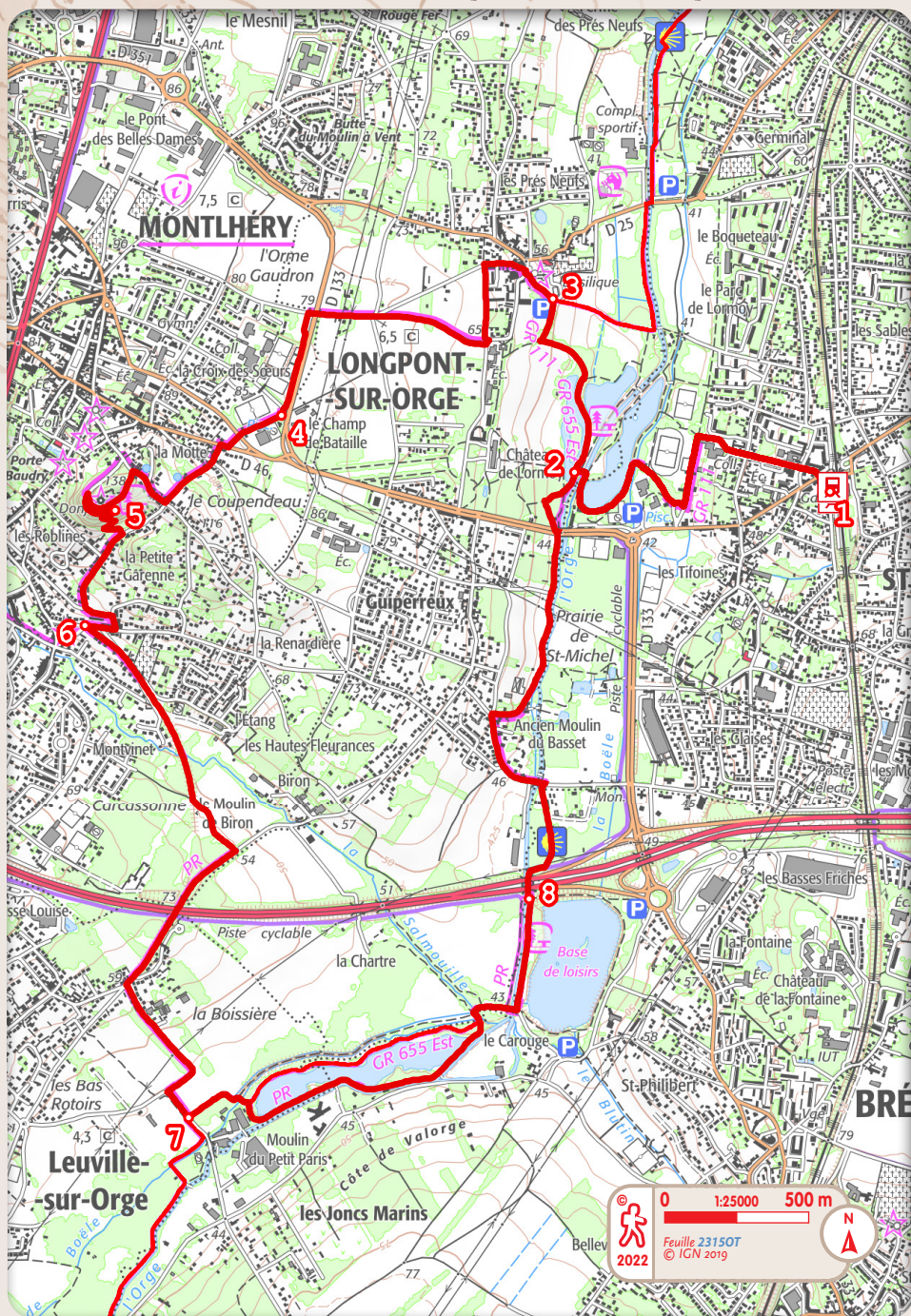


• CDT de l'Essonne : 19 rue des Mazières, 91000 Évry Essonne, 01 64 97 36 91, www.tourisme-essonne.com.



Comité

• Comité départemental de la randonnée pédestre de l'Essonne : MDCCS, boulevard Charles-de-Gaulle, 91540 Mennecy, www.rando91.com.



- 1 De la gare, prendre à droite la rue Anatole- France. En contrebas, prendre le mail de l'Europe puis l'allée Jean- Moulin et l'allée des Prairies à gauche. Après le stade, tourner à droite, franchir le pont de bois sur la Boële et contourner l'étang par la gauche. Emprunter à gauche le pont sur l'Orge.
- 2 Tourner à droite et longer les étangs en restant à gauche.
- 3 Laisser le chemin à droite (GR® 655 Est) et monter vers la basilique. Sur la place, à hauteur du porche, prendre la rue du Champ- de- Bataille à gauche, puis le chemin de Derrière- les- Murs à gauche. Après le parking, monter par la route à droite, puis suivre la D 133 à gauche, en marchant sur le chemin à droite de la route.
- 4 Au stade, tourner à droite, traverser deux routes et continuer presque en face par la rue des Processions. Prendre la rue Alexandre-Prou à droite, l'allée de la Tour à gauche et grimper à la tour de Montlhéry.
- 5 Descendre par le sentier en lacets au pied de la tour. Suivre le chemin des Processions à droite, la rue de la Garenne à droite et la rue des Sablons à droite.
- 6 Prendre la rue des Petits-Prés à gauche en angle aigu. À la fourche, prendre le sentier en face et la route à droite. Franchir le pont sur la N 104 et poursuivre sur 300 m. Emprunter à gauche le chemin des Voiries sur 500 m et, après le virage à droite, la route à gauche sur 100 m.
- 7 S'engager sur le chemin à gauche, franchir les ponts et longer la rive sud de l'étang sur l'Orge. Au bout, emprunter plusieurs passerelles pour marcher en bordure de la base de loisirs.
- 8 Passer sous la N 104 et poursuivre à gauche vers l'Orge. Contourner l'ancien moulin du Basset par la route à gauche, le chemin à droite et longer à nouveau l'Orge. Traverser la D 46, continuer par le chemin en face, puis bifurquer à droite et retrouver le pont de l'aller.
- 2 Prendre à droite le chemin emprunté à l'aller pour remonter à la gare.